



Préavis N° 2 / 2014

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ

AU CONSEIL COMMUNAL

*relatif à la demande de crédit pour le remplacement des collecteurs
EU / EC au chemin des Boracles- Demande de crédit de
CHF 350'000.00*



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

Préambule

Dans le cadre de l'étude pour procéder au nouveau resurfaçage du chemin des Boracles, tronçon compris entre le chemin du Taulard et celui de la Bâtiaz, la municipalité s'est inquiétée de l'état des collecteurs qui se trouvent sous la route et sur les mesures éventuelles à prendre pour ne pas retoucher le chemin peu de temps après sa réfection.

Au niveau des collecteurs d'eaux usées (EU) et d'eaux claires (EC), certains équipements en particulier dans la partie aval du secteur considéré sont en très mauvais état et nécessitent d'être remplacés à court terme.

Situation actuelle

Un ancien collecteur de drainage, construit au début des années 1970, existe en bord de chaussée, entre le chemin du Taulard et le fossé Montdedin. Celui-ci sert de collecteur d'évacuation des EC du chemin des Boracles. Un contrôle au moyen d'une caméra TV a été effectué en date du 11 novembre 2013 dans le trottoir de la partie supérieure du chemin des Boracles. Ce rapport nous a permis de connaître l'état de ce collecteur. Dans le reste du tronçon, de nombreux défauts sont signalés, mais de peu de gravité. Ces défauts sont accessibles à court et moyen termes pour des EC. En ce qui concerne sa situation, ce collecteur est situé hors de la chaussée, majoritairement sous le trottoir. Au vu du rapport TV, il ne nécessite pas une réfection à court terme, à l'exception du tronçon dans la partie amont, où une ouverture est nécessaire pour définir l'ampleur de la réparation à effectuer. Pour le reste du tronçon, sa réfection pourrait être réalisée par chemisage, si l'on admet que sa fonction de drainage n'est plus effective. En effet, le chemisage obstruerait les perforations drainantes.

Au niveau du fossé de Montdedin, plusieurs collecteurs EU/EC traversent la chaussée. Ceux-ci sont de manière générale dans un état satisfaisant. Les quelques défauts signalés par le rapport de contrôle TV sont à réparer à moyen ou long terme.

Enfin, dans la partie située en aval du fossé de Montdedin, deux collecteurs EU/EC posés par les promoteurs de l'époque équipent le quartier de villas adjacent. Aucun plan de travaux exécutés n'est disponible les concernant. Toutefois, il semble que ces collecteurs soient situés sous le trottoir d'après les éléments visibles sur place. En ce qui concerne les EU, le rapport caméra réalisé en 2009 indique que son état est très mauvais. De graves défauts sont répertoriés, dont la réparation est jugée urgente (joints visibles, poinçonnements, déformations, retenues d'eau, fissures, cassures, etc...) En ce qui concerne les EC, le rapport indique que son état est moyen. Divers défauts sont répertoriés, qui restent acceptables à court terme pour un collecteur EC (dépôts durs, fissures, raccords ouverts, racines). En revanche, le PGEE récemment approuvé, indique que ce tronçon EC est sous-dimensionné.

Travaux projetés

Le tronçon de collecteurs EU défectueux et EC à remplacer s'étend depuis le chemin de Crissier jusqu'à quelques dizaines de mètres en aval du fossé de Montdedin. Ce secteur s'étend donc, côté aval, au-delà de la zone de réfection du chemin des Boracles. Le projet prévoit toutefois le remplacement des collecteurs EU/EC sur l'ensemble du tronçon 1-2-3-4, ce qui permettra de régler définitivement les problèmes de malfaçons de ces collecteurs.

Dans ce secteur 1-2-3-4, de nombreux services sont présents dans et aux abords de la chaussée, visibles sur les coupes-type du plan N° 1429/2, à savoir tubes pour l'électricité et pour Swisscom, conduite d'eau potable des SI Lausanne. Le seul emplacement encore disponible est le bord de chaussée, côté trottoir.

Le projet prévoit donc la pose de 2 nouveaux collecteurs EU/EC, respectivement de diamètre 200 mm. et 250 mm., en PVC bétonnés. La longueur totale des collecteurs EU projetés est de 186 mètres, celle des EC de 159 mètres.

Les raccordements privés seront naturellement raccordés aux nouveaux collecteurs, après quoi les anciens seront désaffectés. A noter également que les chambres de visite du collecteur EC actuel, qui servent de récupération des eaux du chemin, seront conservées et adaptées avec la création de dépotoirs permettant de piéger les éléments solides avant qu'ils ne soient transférés dans les collecteurs EC communaux. Ces aménagements permettront de ménager les collecteurs EC et d'éviter que ces matériaux indésirables ne soient amenés dans les exutoires naturels.

Coût des travaux

Le coût des travaux est calculé sur la base de prix déposés en 2012 par des entreprises de génie civil pour des travaux similaires.

Les raccordements des collecteurs EU/EC privés des habitations branchées dans ces collecteurs EU/EC communaux sont compris dans la présente estimation. Par contre, le contrôle du séparatif de ces habitations n'est pas devisé, mais doit être effectué avant ou au plus tard pendant les travaux.

Aucune modification de l'aménagement routier n'est prévue dans le cadre des travaux. La réfection de l'enrobé se limitera aux zones de fouilles.

Le coût des travaux ne comprend que le tronçon EU/EC N+ 1-2-3-4. La réfection du collecteur EC dans la partie supérieure du chemin des Boracles, signalée comme étant en mauvais état par le contrôle TV de 2009, n'est pas compris.

Installation de chantier et signalisation	5'600.00	
Travaux de terrassement, évacuation et remblayage	157'824.00	
Travaux de dégrappage, évacuation et réfection de l'enrobé	31'459.00	
Fourniture et pose des canalisations, travaux de bétonnage et maçonnerie, fournitures et matériaux	67'000.00	
Travaux en régie	5'894.00	
Montant total brut	267'777.80	
TVA 8 %	21'422.20	
Montant TTC de la soumission selon tarif 2012		289'200.00
A la fin des travaux, passage de la caméra dans les nouveaux collecteurs pour contrôle de la bienfacture		1'500.00
Imprévus et divers, environ 5 %, arrondi		15'300.00
Estimation des honoraires pour étude et surveillance des travaux en fonction du coût de l'ouvrage, y compris TVA 8 %		44'000.00
Montant total du devis		350'000.00

Conclusions

Ce projet de remplacement des collecteurs EU/EC existants est nécessaire afin de renouveler des équipements en très mauvais état sous une chaussée qui sera réfectionnée très prochainement.

Ces travaux de remplacement aurait de toute façon dû être effectués à court terme, dans le cadre du programme de remplacement préconisé par le PGEE récemment approuvé. Au vu des circonstances, il est tout à fait judicieux et pertinent de les réaliser afin de ne pas devoir intervenir dans un chemin remis à neuf récemment.

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

Le conseil communal

- vu le rapport de la municipalité (préavis N° 2 / 2014),
- vu le rapport de la commission ad hoc,
- vu le rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'octroyer à la municipalité un crédit d'investissement de **CHF 350'000.00** pour les travaux relatifs au remplacement des collecteurs EU/EC au chemin des Boracles;
2. d'autoriser la municipalité à financer cette dépense au moyen de la trésorerie courante ou par le recours aux lignes de crédits existantes ;
3. de laisser à la municipalité, à partir de l'exercice 2014, le soin d'amortir cet investissement en fonction des recettes affectées au fonds de réserve provenant des nouvelles taxes uniques de raccordement.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire


Serge Roy


Christian Monod

Jouxkens-Mézery, le 26 novembre 2013

Délégué de la municipalité : M. Serge Roy, syndic

Adopté par la municipalité dans sa séance du 3 décembre 2013

Annexe : 1 plan